

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Namur**

Parc du Château de Corroy

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Namur  
Parc du Château de Corroy*

Nom du jardin	Parc du Château de Corroy
Date de création	IX <sup>e</sup> siècle (ancien vivier); vers 1743; début du XIX <sup>e</sup> siècle; première moitié du XX <sup>e</sup> siècle (le grand étang)
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Gembloux
Coordonnées	Rue du Château de Corroy, 4 ; 5032, Corroy-le-Château ;
Localisation	Latitude : 50.5240366 Longitude : 4.65967039999982

## Historique

Cette ancienne forteresse de plaine du duché de Brabant, construite dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle par la famille de Brabant-Perwez, se dresse au milieu d'un parc arboré. Jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, celle-ci passe dans les mains de plusieurs propriétaires avant d'appartenir aux Nassau-Corroy jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le château, cerné de douves aujourd'hui partiellement asséchées, dessine autour d'une cour pavée un pentagone irrégulier ponctué d'organes de flanquement que relient des courtines : puissant châtelet d'entrée au sud-ouest, tour de la chapelle à l'opposé, et quatre tours d'angle aux points cardinaux. Différents bâtiments résidentiels des XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles s'adossent aux murs d'enceinte à l'intérieur de la cour particulièrement marquée dans sa physionomie par l'héritage classique. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la famille Nassau-Corroy transforme les abords de cette austère forteresse en y aménageant de prestigieux jardins classiques, abondamment illustrés par les plans et croquis dressés en 1743 par le géomètre-arpenteur André Royet. Ces jardins, organisés en une succession d'espaces différenciés: bosquet en « Etoile, Houblonnière, Parterre en Anglois, Allée en gazon et Labberin » (selon la légende accompagnant les plans) ont disparu au cours des siècles, à l'exception de quelques éléments dont la glacière, certains alignements d'arbres et implantations de chemins, ainsi que l'espace potager et son orangerie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété alors dans les mains des Trazegnies et d'Ittre se transforme progressivement en parc paysager. Les abords du château s'ouvrent sur la campagne environnante, les modelés du terrain sont adoucis, les douves sont partiellement converties en plan d'eau décoratif et de nombreuses essences paysagères (hêtre pourpre et pleureur, châtaignier, chêne, cyprès chauve) viennent compléter la palette des arbres indigènes. Au sud, un vaste plan d'eau agrémenté d'un îlot central, d'une cascade et d'une promenade sous l'ombrage des saules pleureurs, confère à cette partie du parc un caractère éminemment romantique.

## Description

**Éléments architecturaux :** Un pont en brique et pierre bleue à cinq arches enjambe les douves et précède une barbacane dressée devant l'entrée du château. Reconstitué en 1718, cet ouvrage mêlant également brique et pierre bleue était autrefois défendu par un pont-levis. L'ancien potager, au sud-ouest du château, abrite une élégante orangerie de style classique dont la façade est rythmée par trois baies en plein cintre surmontées d'un fronton triangulaire. Les entrées du parc au nord-ouest et au sud-ouest sont respectivement marquées par une grille en fer forgé flanquée de piliers carrés en pierre surmontés d'un

imposte débordant sous denticules. Sur la droite du chemin reliant l'entrée sud-ouest au château, glacière sous tertre de forme tronconique, précédée d'une antiglacière en briques.

**Éléments végétaux :** Depuis l'entrée principale au nord-ouest, allée de tilleul de Hollande (*Tilia platyphyllos*). Au pied des douves, trois châtaigniers (*Castanea sativa*) vestiges d'un ancien alignement, quelques hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), cinq cyprès chauves (*Taxodium distichum*), un cèdre bleu (*Cedrus atlantica* 'Glauca') et un remarquable chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Une longue allée de tilleul de Hollande (*Tilia platyphyllos*) conduit vers l'entrée secondaire au sud-ouest. A quelques distances du tertre, quelques vieux ifs (*Taxus baccata*). Sur le tertre en vis-à-vis, cinq frênes communs (*Fraxinus excelsior*). Près du grand plan d'eau, quelques hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), quelques ifs (*Taxus baccata*), un saule pleureur (*Salix babylonica*), un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula') et un splendide platane (*Planus hispanica*).

**Potager :** Situé au sud, vaste potager encore partiellement clos vers le nord d'un mur en briques sous glacis de tuiles. Accolée à l'orangerie, une longue serre en appentis reposant sur un muret de brique abrite encore quelques pieds de vignes. Le potager accueille une petite parcelle de fleurs à couper et quelques vieux fruitiers, la zone restante étant convertie en surface gazonnée.

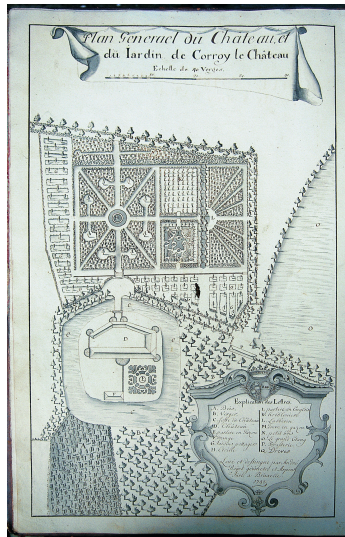
**L'eau :** Présence de douves encore partiellement conservées du nord-ouest au sud-est. Au sud, vaste plan d'eau étiré, agrémenté d'une île arborée en son centre. Une cascade relie ce premier plan d'eau à un bassin en brique plus modeste, de forme rectangulaire. Celui-ci était également alimenté par un petit bassin de pierre, actuellement en cours d'assèchement. Ce dernier, relevant probablement du IX<sup>e</sup> siècle, comme semble le confirmer l'appareillage des moellons, serait un ancien vivier. Il constitue l'élément le plus ancien de la propriété.

**État de conservation :** Quelques vestiges des jardins antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle sont conservés : deux petits plans d'eau dont l'un appelé « fontaine aux Corbeaux », ancien vivier du IX<sup>e</sup> siècle ceinturé en partie de moellons de pierre, constituent les seuls témoins d'une occupation médiévale du site mis-à-part le château. Erigé dès le XIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci était entouré de douves, aujourd'hui partiellement conservées. En 1743, à la demande de Guillaume-Adrien-Joseph, comte de Nassau de Corroy, le géomètre arpenteur André Royet dresse un état des lieux détaillé du château et de ses jardins. De nombreuses vues en plan et une perspective cavalière rendent compte de l'ampleur des jardins existants ou projetés. En effet, certains parterres sont représentés de manières différentes selon les vues, ce qui fait penser qu'il s'agit probablement d'un avant-projet et non d'un état des lieux. La vue en plan, détaillée par un cartouche, montre le château ceinturé de douves et prolongé à l'est par un terre-plein agrémenté d'un « parterre de gazon » à motif de broderies. L'ensemble de la propriété est encerclé par une allée de hautes tiges tandis que deux autres allées se rejoignent devant l'entrée d'un vaste aménagement régulier précédant le château. Ménagée dans un mur, cette entrée subsiste face à l'accès actuel, marquée d'une grille flanquée de piliers. Au sud-ouest, un jardin-potager compartimenté borde cet aménagement régulier, marqué par deux axes : le premier (nord-est-sud-est) établi dans le prolongement du pont-levis; le second selon un axe perpendiculaire autour duquel s'articulent trois jardins compris dans un grand rectangle. Le premier jardin forme un long bosquet rectangulaire occupé en son centre par un dispositif circulaire d'où rayonnent huit allées formant une « Etoile ». Disposés de part et d'autre des allées médianes, huit petits salons de verdure sont agrémentés d'un arbre en leur centre. Prolongeant l'axe nord-est sud-est, deux autres chambres de verdure abritent en vis-à-vis une glacière sous tertre et un monticule, surmonté - semble-t-il - d'un petit temple dédié à Apollon. Au nord-ouest, bordant le bosquet, deux petits aménagements face-à-face abritent respectivement une « Houblonnière » et un « Jardin en Anglois ». La dernière partie, précédée par une « Drève en gazon » axée nord-est/sud-est consiste en une étoile à neuf branches dénommée « Labberin ». A l'est de cette partie du jardin, au-delà de l'allée de hautes tiges, les plans établis par A. Royet attestent l'existence d'un « Grand étang » dont on ne conserve aucune trace aujourd'hui. De ces aménagements prestigieux subsistent la glacière et le tertre en vis-à-vis, certains alignements d'arbres, l'organisation d'allées et de chemins ainsi que la surface potagère au sud-ouest avec son orangerie. Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, un vaste étang agrémenté d'un îlot central a été creusé dans la partie sud du parc, dont le trop plein s'écoule en cascade pour alimenter l'ancien vivier.

**Maintenance :** Seuls les abords du château nécessitant un entretien suivi reçoivent tous les soins nécessaires. Les pelouses sont régulièrement tondues, les parterres et les haies font l'objet de soins attentifs. Les sous-bois mériteraient cependant un débroussaillage afin de mettre en valeur les structures plantées anciennes du parc: alignements, allées et chemins. Les douves

maintenues appellent un nettoyage et un curage. Le chemin de ceinture le long du grand plan d'eau nécessite également un nettoyage. La végétation arborée est dans un état sanitaire satisfaisant et de nouvelles plantations assurent la pérennité du parc paysager.

## Documents iconographiques



*Plan général du château et du jardin de Corroy le Château extrait du Livre des cartes figuratives de la terre et comté de Corroy-le-Château par André Royet, 1743 (Archives du Château de Corroy). Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)*

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 97/4

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 47/2 (Spy) Impr. coul. 1901

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 47/2

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 47/2/1

## Iconographie

### **Autre(s) source(s) iconographique(s) :**

Livres des Cartes figuratives de la terre et comté de Corroy-le-Château de André Royet, géomètre et arpenteur juré, 1743 (Archives du château).

Château de Corroy-le-Château. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans, Bruxelles-Paris, [1844].*

Le château de Corroy. Lithographie. In : DE DAMSEAUX Emile, *La Belgique pittoresque. Les châteaux*, Mons, 1872-1878, 4 vol., vol. 3.

Le château de Corroy. Gravure de A. Heins. In : BRUYLANT Emile, *La Belgique illustrée. Ses monuments, ses paysages, ses oeuvres d'art*, 3 vol., Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, s.d. [vers 1880], vol. 3, p. 41.

## Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 459.

Castella [Châteaux de Belgique], Lierneux, 1992-1993, p. 64.

DE GROOTE Christine, *Le guide des jardins de Belgique*, Bruxelles, éd Racine, 1995, p. 184-185.

GENICOT Luc-Francis (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 1, p. 84-87.

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 116-122.

## Informations administratives

**Intitulé du classement :** Site

**Éléments classés :** parc et vallée du ruisseau

**Arrêté :** 1982-06-10

**Publié :** oui

**Superficie :** 12 hectares

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice :** 2000-03-10

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** ouvert au public

**classement :** Site

**Type :** À la française